

donner des résultats en ce qui concerne le bon fonctionnement du gouvernement canadien.

Les remarques qu'a faites le député de Carleton m'ont particulièrement intéressé. Il a dit, comme certains préopinants, qu'on songe à porter à vingt-six le nombre des ministères.

• (7.30 p.m.)

Aucun administrateur expérimenté ne le nierait: 26 ministères, c'est trop. Je n'ai pas l'intention de répéter ce que l'on a déjà dit pour décrire les empiétements et les fractionnements de services, mais les départements se sont à l'heure actuelle tellement fractionnés, que l'individu moyen aux prises avec une difficulté et désirant la signaler au gouvernement, se trouve devant un problème supplémentaire, celui de ne pas savoir à qui et où s'adresser.

Le ministre du Travail, assis en face de moi, est l'un des ministres les plus compétents du gouvernement et je suis persuadé qu'il pourrait se charger du portefeuille supplémentaire de la main-d'œuvre. Ces deux ministères s'accordent très bien. On ne peut évoquer l'un sans évoquer l'autre; et la politique du premier affecte la politique du second, et réciproquement. Si nous voulons que notre pays bénéficie au maximum de la mesure, il est nécessaire de réunir ces deux portefeuilles entre les mains d'un seul homme compétent. Le député de Carleton a mentionné l'immigration et la citoyenneté. Je ne m'étendrai pas là-dessus, mais je voudrais attirer l'attention sur le ministère de l'Agriculture qui, actuellement, est trifide. La mise en vente du blé, une des principales fonctions agricoles, est une tâche qui demande presque tout le temps et l'énergie d'un homme travaillant en liaison étroite avec la Commission du blé et tous les autres organismes de l'État s'occupant de la vente et de la recherche de marchés pour le blé, de manière à maintenir un équilibre entre l'offre et la demande et à donner aux cultivateurs un revenu maximum pour leur produit. Mais il n'y a personne, ni le ministre actuel ni personne d'autre, qui puisse assumer conjointement la lourde tâche de ministre des Finances et l'organisation du marché du blé. Les deux ne s'accordent pas. L'organisation du marché du blé, partie de l'agriculture, doit relever d'un seul homme, qui est comptable du portefeuille de l'agriculture.

A propos des autres partages au ministère de l'Agriculture, je remarque la présence à la Chambre du ministre des Forêts également. Il est chargé de l'ARDA et des céréales de provende pour les cultivateurs de l'Est. Selon moi, on pourrait remettre ces fonctions à un ministre de l'Agriculture. Je

comprends pourquoi on les lui a confiées: les mesures qu'il prendrait auraient un style, une tonalité appartenant en propre à l'Est. C'est à un ministre à l'Agriculture, qui pourrait s'en acquitter le plus efficacement, que revient avant tout la charge de l'ARDA, des céréales de provende et ainsi de suite, tout comme la mise en vente du blé.

Le ministre actuel de l'Agriculture répond de certaines directions scientifiques. Il régleme également les prix de certains produits comme le beurre et les œufs, mais il s'accommode en même temps de la production. J'aimerais voir une société commerciale rentable ayant la production dans un centre et la mise en vente ailleurs. Ces deux secteurs doivent être coordonnés sous l'administration d'un même homme.

La production et la mise en vente du blé et d'autres produits agricoles ainsi que l'établissement des prix devraient relever du même homme, au lieu d'être répartis comme ils le sont présentement entre les Finances, les Forêts et l'Agriculture.

Le ministère de l'Agriculture a été fractionné pour rendre service à l'ancien ministre de l'Agriculture. Cela ne fait aucun doute. Aujourd'hui, il l'est parce qu'on réclame quelqu'un pour s'occuper du Québec. Nous voulons tous qu'on s'occupe du Québec, tout comme nous voulons qu'on s'occupe des autres provinces. Un seul ministère devrait suffire pour l'agriculture, et un seul devrait suffire pour la main-d'œuvre et le travail.

Si je répétais ce que d'autres députés ont dit, je pourrais montrer comment nous pourrions éliminer au moins six ministres et ramener le nombre de ministères à une vingtaine.

Si nous n'avions que vingt ministres, il faudrait, pour que la Chambre fonctionne efficacement, attacher à chaque ministre un comité de députés et obliger tous les ministres à assister aux réunions de leurs comités respectifs. A l'heure actuelle, les structures des comités sont telles que nous ne pouvons pas avoir le quorum. Pourquoi? Cela tient à l'ensemble de l'organisation du gouvernement, et quand vous parlez d'une partie, vous parlez aussi de l'autre. On pense à des billes dans un bocal. Lorsque vous en déplacez une, toutes les autres changent de place. Il en est de même en ce qui regarde l'organisation qui permet au gouvernement de bien fonctionner.

Le Parlement ne fonctionne pas comme il faut, actuellement; les gens disent que nous devrions faire ceci ou cela, pour le rendre efficace. J'estime que si le Parlement était organisé en fonction d'un certain nombre de comités, chaque ministère ayant le sien, et si les ministres étaient tenus d'assister à toutes les réunions de leurs comités respectifs, le régime fonctionnerait bien. Le pré-